L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire:

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alfred Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68,588—Division C.—Attendu que Louis Dubos a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred Barnes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Wm B. Kee, avocat. 18 sept—18 22 27

Succession de Michael H. Dolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,587—Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael H. Dolin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier—Cunningham & Cunningham, avocats. 18 sept—18 17 22

Succession du Dr Stephen R. Gay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,471—Division C—Attendu que Mme Sarah A. Gay, née Whitworth, veuve de Stephen R. Gay, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Stephen R. Gay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier. 18 sept—18 16 21

AVIS AUX CREANCIERS.

En re Succession Emile Bienville, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,159—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en cela peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George J. Glover, liquidateur de cette affaire, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Burt & Kernan, avocats. 18 sept—18 20 26

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Premier District,

1423 RUE POYDRAS,

Entre Howard et Liberté,

Seulement à trois tiers du Marché Poydras.

John J. Brunet et al

—vs—

Les mineurs Marie Victorin Brunet et als.

No 68,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 812 rue Common—MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU EN BOURG, No 812 rue Common, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 4 septembre 1902, et ainsi en vertu d'un jugement là et rendu le 8 septembre 1902 et signé le 12 septembre 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la même Cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trente et un (31) maintenant l'îlet numéro trois cent quarante et un (341) borné par les rues Poydras, Perdido, Howard et Liberté, désigné par le lot numéro vingt trois (23) mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds six pouces (25' 6") de face à la rue Poydras sur cent huit pieds huit pouces et cinq lignes (108' 8" 5") de profondeur.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages couverte en ardoises, ayant un rez-de-chaussée salon et salle à manger avec porte à coulisse, galerie de devant et de côté, deux chambres au premier étage, arrière bâtisse attachée à la bâtisse principale, ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois chambres au premier étage, une bâtisse en fond à deux étages ayant trois chambres, water works, citerne, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an et de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra payer les taxes dues et exigibles dans l'année 1902 en sus du prix de la vente et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant G. M. Barnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14 21 28—oct—5 12 15

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES dans la PAROISSE CALCASIEU.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite cour Division A, daté le 9 septembre 1902, pour le compte de la succession de Douglas West, il sera vendu à l'enchère publique MARDI, le 30 septembre 1902, à midi, à la Bourse 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, à savoir: Le 1/2 O. de 1/4 N. E. et 1/4 N. E. du 1/4 N. O. de la section 11, comté 9 S de E. 12, contenant 121 acres de terre dans la paroisse de Calcasieu, Lac. Conditions—Comptant, l'acquéreur devant acquitter les taxes de 1902, l'acte de vente et les timbres des E. U. aux frais des acquéreurs pardevant Frank Soulé, notaire. PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur. 14 sept—14 30

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 15 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, siégeant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté le 12 septembre 1902 et rendu dans la succession de Mme Ernestine Harzen, No 68,486 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 182 borné par les rues Constance, Laurel, Bellecastle et Dufossat; ladite portion de terre est composée du lot No 6 et de la portion du fond du lot No 11; ledit lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 115 pieds de profondeur, et la portion du lot No 11 étant située immédiatement à l'arrière du lot No 6, mesurant 30 pieds de largeur sur le fond du lot No 6 sur 29 pieds de profondeur le tout d'après un plan fait par Wm H. Williams, voyer, daté le 20 mars 1860, annexé à un acte passé pardevant E Commagère, recorder conservateur de la paroisse de Jefferson, daté le 30 avril 1860.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente

Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER.

Geo. G. Friedrichs, Encanteur

Bureau No 832 rue Common.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 15

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Meilleur Emplacement

Comme Boulangerie dans la Ville.

711-713 rue Dauphine.

Longtemps établie, le gaz et accomodations électriques, deux fours tout neufs venant d'être achevés. Dans le centre d'un voisinage où le commerce de boutique est exceptionnellement grand.

MARDI, LE 14 OCTOBRE 1902 A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières.

311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 10 septembre 1902, dans l'affaire de la succession de Edward Stoecker, No 68,473 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence et boulangerie en briques et en bois à deux étages, 711-713 rue Dauphine, contenant à peu près quatre chambres et boutique, un grand pétrin et deux fours; écurie et entrée sur le côté et désignée comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet 68, borné par les rues Dauphine, St Pierre, Orléans et Bourgogne; ledit lot mesurant en mesure française quarante deux (42) pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de soixante (60) pieds entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue Orléans par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Martin Pierre; sur le côté vers la rue St Pierre par la propriété de Philippe Avegno, ou ses représentants, et dans le fond par ce dernier ou d'Antoine Dunney ou ses représentants.

Conditions — Un tiers ou plus en le tout comptant et la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans, avec huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 sept—12 14 21 28 — oct 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le centième de la boulangerie bien établie 711-713 rue Dauphine, près Orléans. Deux bons chevaux et un wagon, coffredort neuf.

Succession d'Edward Stoecker.

No 68,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

IL SERA vendu à l'enchère publique, LUNDI, le 22 septembre 1902, à 11 heures A. M. PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E maintenant en congé, les effets mobiliers dans la boulangerie 711-713 rue Dauphine, contenant tout ce qu'il faut pour faire marcher une boulangerie de première classe instant coffredort, deux bons chevaux et un wagon à deux roues. Conditions—Comptant.

12 sept—12 14 21 22

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

No 2405 rue Palmyre entre les rues Tonti et Bienchelave.

Succession de Charlotte Becker, femme de Lafante de .....

No 68,466—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 18 octobre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Tonti, Bienchelave et Cleveland entrefois Gasquet, désigné comme lot No 35 sur un plan dressé par A. de Armas daté le 27 novembre 1868 et déposé parmi les registres de A. Dreyfous, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 58. Ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt sept pieds un pouce de face à la rue Palmyre sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois à un étage couvert en ardoises, ait rez-de-chaussée de la banquette, contenant 6 chambres, 2 citernes, hangar, etc. La maison est tapissée avec du jeli papier, la cour et la banquette sont pavées en briques, la bâtisse est en bon état.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Frederick M. Hauth.

No 68,112—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 15 août 1902, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 23 septembre 1902, à midi:

Les effets mobiliers contenus dans les lieux à l'encoignure des rues Espanade et Florida, lesdits effets devant être vendus en bloc. Voyez l'inventaire pour les détails. Conditions — Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur.

13 sept—13 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, Nos 1300-02 rue Howard, coin Erato.

Et la maison double à deux étages immédiatement dans le fond, connue comme Nos 2328-30 rue Erato.

A l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 23 septembre 1902 à midi.

Succession de Frederick W. Hauth

No 68,112—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre signé le 15 août 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique à l'heure, l'endroit et dans l'affaire ci-dessus indiquée comme suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard Erato, Thalie et Liberté, mesurant 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur et façade sur la rue Erato de 1'5 pieds entre lignes parallèles, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Howard et Erato.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902, payer pour l'acte de vente pardevant J. D. Taylor Esq., notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

J. B. Rosser Jr Esq., avocat.

17 août—17 24 31—sept 7 14 21 28

Succession de Emile D. Frederic.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 67,012—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Isabella H. Frederic, administratrice de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Johnston Armstrong, avocat. 11 sept—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 21 OCTOBRE 1902

Vente en Partage—Héritiers de tous âges.

Propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.

No 1135 rue Baronne,

Cottage simple occupé par le propriétaire.

No 1137 rue Baronne,

Cottage simple en bois à deux étages —Loué à $22.

Nos 1416-18 rue Bienville,

Cottage double, loué à raison de $16 chaque côté.

Une rare chance pour un bon placement—Vente positive au plus haut enchérisseur.

Dans l'affaire de

MATTHU D. GARDNER ET ALS. VS JOHN SIDNEY GARDNER.

No 68,326 — Cour Civile de District, Division B.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, Bureau No 845 rue Common—MARDI, le 21 octobre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 12 septembre 1902 par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clio, Callioope, Dryades et Baronne, étant la moitié inférieure de ce certain lot de terre désigné par le numéro un de l'îlet numéro 34, indiqué moitié du lot de terre mesurant, en mesure française, trente pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, sur la moitié supérieure dudit lot numéro un et de l'autre côté par le lot numéro deux et dans le fond par le lot numéro 14 appartenant à Mme Mary Gardner par achat de Francis Schuler, par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 17 mai 1889, enregistré L. du B. des T. 97, fol. 93

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Trémé, en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Bienville, Marais et Trémé, désigné comme No 8, dans l'îlet No 26 sur un plan dressé par J. Commagny, voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant Joseph Caviller, notaire, le 21 décembre 1841, ledit lot ayant en mesure française trente-et-un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles cent dix neuf pieds. Acquis par le défunt Patrick Gardner pendant la communauté existant entre lui et Mary Duffy, par achat de W. A. Hatt, par acte pardevant A. Chiapella, notaire, le 12 mai 1845.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représentée par l'acquéreur en billets de lime de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication

CURTIS & GALLAGHER,

Encanteurs,

No 845 rue Common.

McCloskey & Benedict, avocats.

18 sept—18 21 28—oct 5 12 19 21

Mardi, le 23 septembre 1902.

No 932 rue Espagne.

Résidence en bois à un étage.

No 66,384—Cour Civile de District—Division E.

Succession de Mme Jules Domingue.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 845 rue Common—MARDI, le 23 septembre 1902, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon. John St-Paul, juge, et daté le 20 août 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 274, borné par les rues Espagne, Remparts, Bourgogne et Mandeville. Ledit lot est désigné par la lettre C. sur un croquis fait par Geo. H. Grandjean, et mesurant, en mesure américaine, 16 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et faisant partie du lot original No 278. Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902, ainsi que l'acte de vente, pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0/0 devra être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,

Encanteurs, No 845 rue Common.

22 août—22 24 31—sept 7 14 21 23

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE

Résidence Simple à Deux Etages.

Dans le Sixième District, No 4622 rue Laurel, entre les rues Valence et Cadiz.

Dans l'affaire de la succession de Mme Frances Block, femme de Wm E. Davids.

No 68,366.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 16 octobre 1902, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 10 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annunciation, Laurel, Cadiz et Valence désigné par le No vingt, et mesurant vingt sept pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence confortable simple à deux étages, comprenant galerie sur le devant, vestibule sur le côté et six chambres extra grandes, citerne, une chambre détachée de la maison, retiré de la banquette, barrière de façade en fer et allée à pavés dans la cour.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew H. Wilson, avocat.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage-Résidence

Avec vastes Terrains,

No 1021 rue Soniat, entre les rues Camp et Chestnut, et quatre excellents lots de terre, avec améliorations, coin N. B. des rues Camp et Soniat.

Dans un des plus jolis voisinages dans cette section de cette ville.

Eglise Presbytérienne Emmanuel, en liquidation.

No 67,799 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur Bureau No 126 rue Carondelet. — JEUDI, le 18 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 août 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé de la susdite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les quatre excellents lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte qui en dépendent, situés dans le faubourg Avart dans le Sixième District de cette ville, désignés comme lots un, deux, trois et quatre dans l'îlet No trente deux, borné par les rues Camp, Chestnut, Robert et Soniat sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 113 et lesquels mesurent ensemble cent vingt cinq pieds de face à la rue Camp sur cent un pieds et six pouces de profondeur et façade à la rue Soniat, lot No 4 formant l'encoignure des rues Camp et Soniat.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse en bois sur la façade qui peut être facilement et à peu de frais transformée en une résidence, et dans le fond une petite bâtisse en bois.

2° Le charmant cottage résidence No 1021 rue Soniat, dans le même district et lieu, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, retiré de la banquette, entouré d'une barrière en fer et contenant galeries, vestibule, six chambres, chambre à bain, cellier, hangar, cuve, etc. Le terrain est composé de deux certains lots de terre désignés par les numéros cinq et six, dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite, et est contigu à la même propriété, et mesurant ensemble soixante pieds de face à la rue Soniat sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, sujet à un bail expirant le 30 octobre 1902, rapportant un loyer de $12.50 par mois avec privilège de renouvellement pour un an.

La propriété de l'encoignure peut servir comme résidence, et le 3e lot qui est un assez joli petit "home" que l'on puisse désirer, avec vastes terrains tracés en jardin de fleurs et pelouse. Les deux propriétés sont embellies par quelques arbres d'embrage les plus jolis de ce district. Le voisinage est un des meilleurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, devant être spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, honoraires d'avocat; les améliorations devant être assurées et les polices transférées aux porteurs de porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Pierre S. Benedict, notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck avocats

17 août—17 24 31—sept 7 14 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Quatrième District.

Portant les numéros municipaux 533 et 535 rue Josephine, entre les rues Henderson et Felicity.

Succession de C. H. Miller vs Veuve C. H. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,530—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Rousseau, Fulton et Adèle, et désigné comme lot numéro quatre sur un plan fait par L. Frilliger, voyer, daté le 10 février 1834 et déposé dans les archives de W. Christy, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Josephine sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

15 août—15 22 29—sept 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James B. Rosser, Jr., subrogé, vs Vve Patrick Mannion ou Manning.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 9.555—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 26me jour de septembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titre et intérêt de Mme Catherine Gaeta, veuve de Patrick Mannion ou Manning, étant un tiers indivis en pleine possession et tous les droits d'usufruit dans la balance des deux tiers indivis de et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Conti, Johnson et Bienville, désigné comme lot No 4 et mesurant 27 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant. CHAS R. KENNEDY, Comptable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

27 août—27—sept 3 7 14 21 26

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Emmeline Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 68 542—Division C—Attendu que Mme Emma Williams, veuve de Jesse V. Martin, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Emmeline Johnson, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rouzan, Thomas & Sathen, avocats. 11 sept — 11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal No 2506 rue Clio, entre Locust et Magnolia.

John Huber vs Mme Peter Wegmann et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Locust, (actuellement Hesse) et Erato désigné comme lot No vingt-un, et mesurant vingt-cinq pieds quatre pouces de face à la rue Clio, sur cent dix-sept pieds, cinq pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Willow et Deland.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Henry C. Pitot et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 69,212—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Chaus, Sixième et Septième, désignés par les Nos huit et neuf sur un plan dressé par C. A. Hodin, architecte, daté le 17 mai 1851, déposé comme référence dans l'étude de T. O Morck, ancien notaire, ledit lot No neuf formant l'encoignure des rues Magnolia et Septième et mesurant vingt-sept (27) pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles; et le lot No huit mesurant vingt-huit (28) pieds de face à la rue Magnolia sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur devant retenir en mains la somme de dix mille dollars ($10,000.00) payable le 23 mai 1903, conformément aux termes de l'acte d'hypothèque passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 23 mai 1902, étant hypothéqué par les défendeurs en faveur d'Alfred Dupré, enregistré dans le livre de transfert, 490, fol. 473).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles Louque, avocat pour le plaignant.

12 sept—12 19 26—oct 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District,

Dans l'îlet borné par les rues Communs, Clark, Gravier et Génois.

Paul A. Bacon vs Edward Adler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68 490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 octobre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Communs, Gravier, Clark et Génois, laquelle portion de terre est composée des lots Nos Vingt deux, Vingt trois Vingt quatre, Vingt cinq, Vingt six, Vingt sept, Vingt huit, Vingt neuf, Trente Trente un et Trente deux d'après un plan de L. Reisonneta, daté le 30 juin 1869, au devis pris duquel plan est annexé à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire, le 26 mai 1873, lesquels lots mesurant comme suit: Lots Nos Vingt deux à Vingt six inclusivement chacun, vingt huit pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Communs sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot Vingt-six formant le coin des rues Communs et Clark. Lots Vingt sept et